

Le Lien

LE JOURNAL MUNICIPAL

SAINT-ISMIER

JUILLET / AOÛT 2019 N°53

ACTUALITÉ

13 JUILLET 2019

AÉRODROME LE VERSOUD: FEU D'ARTIFICE ET DÉMONSTRATIONS AÉRIENNES DES 4 COMMUNES



10

ACTUALITÉS

Extinction éclairage public



18

DOSSIER

Environnement



24

CULTURE

Saison 2019-2020 à l'Agora

VACANCES SCOLAIRES D'ÉTÉ

L'année scolaire 2018-2019 se terminera le samedi 6 juillet 2019. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congé le vendredi soir après les cours.

La rentrée des élèves est prévue le lundi 2 septembre 2019. Pour les élèves de petite section, une rentrée échelonnée peut être prévue par l'enseignant (renseignements auprès de l'école).

N'oubliez pas de faire l'inscription aux services périscolaires : cantine, garderie, auxiliaires...!

Renseignements auprès du pôle EJS

04 76 52 93 69 - mail : periscolaire@saint-ismier.fr

AU 1^{ER} JUILLET 2019

LES JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS CHANGENT SUR VOTRE COMMUNE !

COMMUNES CONCERNÉES	ORDURES MÉNAGÈRES	RECYCLABLES
MONTBONNOT-SAINTE-MARTIN	Lundi	Mardi
SAINT-ISMIER	Lundi	Mardi
LA PIERRE	Lundi	Mardi
LA TERRASSE	Lundi	Vendredi
LE TOUVET	Jeudi	Vendredi
LUMBIN	Jeudi	Vendredi
SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES	Jeudi	Vendredi
GONCELIN	Jeudi	Vendredi

Les changements sont indiqués en rouge.

www.le-gresivaudan.fr/jours-collecte
et sélectionnez votre commune de résidence
ou appelez le 04 76 08 03 03

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

ACCUEILS DE LOISIRS DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

Le centre de loisirs 3-12 ans sera ouvert du 8 juillet au 9 août et du 19 au 30 août (fermeture la semaine du 15 août).

Le local jeunes 11-17 ans sera ouvert du 15 juillet au 2 août puis du 19 au 30 août (fermeture du 8 au 12 juillet pendant le séjour et du 5 au 16 août). Des inscriptions sont possibles sur place au moment des horaires d'accueil en fonction des places disponibles.

Retrouvez les programmes d'activités et tarifs sur le site internet de la mairie rubrique « Jeunesse » - « Enfance Jeunesse Scolaire »

Renseignements auprès du pôle EJS

04 76 52 93 69

mail : loisirs.3-12@saint-ismier.fr

loisirs.ados@saint-ismier.fr

LA POSTE HORAIRE D'ÉTÉ

Les horaires du bureau de poste seront aménagés à partir du 15 juillet pour la période estivale :

- > Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30
- > Les samedis 20 juillet, 3 et 17 août le bureau sera fermé
- > Les samedis 27 juillet, 10 et 24 août le bureau sera ouvert de 9 h à 12 h.

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 26 août :

- > Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
- > Le samedi de 9 h 15 à 12 h.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lilian BORDEZ - 23 février

Emeric SOUCHIER REIJERKERK - 16 mars

Benoît DE RUECK - 4 avril

Rémi MARINO - 8 avril

Côme CABANNE - 10 avril

Noah BEN HASSINE - 15 avril

Côme MUNIER - 22 avril

Erratum : une erreur s'est glissée dans le Lien n°51 :

Elliott TODOROV - 20 août 2018

MARIAGES

> Sébastien SABI

et Rachel SARAGAGLIA - 12 janvier

> Pierraly EYBERT-BERARD et Noreen ALIBHAI - 3 février

> Mathieu FROGER et Camille VERDIEL - 26 avril



HORAIRES MAIRIE

Accueil de la mairie

Tél. : 04 76 52 52 25

Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (Le mardi jusqu'à 19 h).

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Accueil du public, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Sur RDV pour le dépôt des dossiers au 04 76 52 52 25 ou à social@saint-ismier.fr
Fermeture le mercredi après-midi.

Service « Enfance-Jeunesse-Scolaire » (EJS)

Accueil du public (maison Belledonne) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf mardi matin et mercredi après-midi sur RDV au 04 76 52 93 69. En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf mercredi après-midi sur RDV.

Le pôle EJS vous accueillera du 9 au 27 juillet et du 20 au 31 août de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h à la maison Belledonne (annexe de la mairie, 1^{er} étage).

Service petite enfance « Crèche'ndo »

Ouverture de 7 h 45 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Sur RDV au 04 76 52 31 58.

Fermeture estivale de la crèche du 30 juillet au 17 août inclus.

Service « Cadre de vie » (urbanisme-technique)

Tél. : 04 76 52 52 33

- > Lundi de 14 h à 17 h.
- > Mardi matin sur RDV.
- > Mercredi matin sur RDV et de 14 h à 17 h.
- > Jeudi matin sur RDV.
- > Vendredi de 9 h 30 à 12 h.

Médiathèque de l'Orangerie

Tél. : 04 76 52 92 76

mediatheque@saint-ismier.fr
www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr
(page « Saint-Ismier »).

- > Mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h.
- > Mercredi de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h.
- > Samedi de 10 h à 12 h 30.

NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie de Saint-Ismier :

17 ou 04 76 52 15 45

Police municipale :

04 76 52 93 64
ou 06 27 15 52 70

Pharmacie de garde :

3237 (appel payant)

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU, médecin et dentiste de garde : 15

Centre antipoison de Lyon :

04 72 11 69 11

Électricité (Enedis) : 09 72 67 50 38

Gaz (GRDF) : 0 800 47 33 33

Eau (SAUR) : 04 57 38 50 09

Assainissement : astreinte d'urgence 7j/7j et 24h/24h de la société Véolia : 04 76 61 39 34. Relation aux usagers des Eaux du Grésivaudan : 04 76 99 70 00.

PERMANENCES

Conciliateur

Les permanences du conciliateur se tiennent les premier et dernier mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h, sur RDV au 04 76 52 52 25.

Assistante sociale

Sur la commune de Bernin. Sur RDV au 04 56 58 16 91.

Conseiller municipal délégué aux logements sociaux

Tous les mercredis et vendredis de 9 h à 12 h.
Contact : jp.meyer@saint-ismier.fr
ou 06 74 96 66 22.

SERVICES

Déchetteries

Saint-Ismier, Crolles et Le Touvet. Ouverture 7j/7j de 8 h 30 à 17 h 45 (sauf jours fériés).
+ d'infos : www.le-gresivaudan.fr

Objets trouvés

Informations sur www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne - Police municipale ».

Jours de collecte

Collecte des ordures ménagères le lundi (ou le jeudi pour certains quartiers) et des recyclables « Je trie » le **mardi à compter du 1^{er} juillet 2019**.

Merci de sortir votre bac la veille au soir. Jours fériés : report systématique de la collecte concernée au mercredi de la semaine en cours.

RÉSEAUX SOCIAUX

 **RETROUVEZ TOUTE L'ACTU DE LA VILLE DE SAINT-ISMIER**

Alertes météorologiques, infos travaux, photos des animations municipales, infos sur les fermetures exceptionnelles...

PAS DE COMPTE FACEBOOK ?

Consulter les infos sur : www.facebook.com/villedesaintismier

+ D'INFOS
WWW.SAINT-ISMIER.FR

Flashez sur moi!





JUILLET / AOÛT 2019

N°53

 INSTANTS VOLÉS P. 04

ACTUALITÉS P. 08

Ville 30 et aménagements de voirie P. 08

Travaux dans les écoles P. 09

Extinction nocturne de l'éclairage public P. 10

Dispositif « Voisins vigilants » P. 11

En bref P. 12

Actions et budget du CCAS P. 13

Prévention P. 14

Nouvelles technologies P. 15

En bref P. 16

PORTRAIT P. 17

SOPHIE EBRARD

DOSSIER P. 18 > 19

L'environnement à Saint-Ismier

ANIMATIONS SPORT P. 20

Aide aux activités

ASSOCIATIONS P. 21

CULTURE P. 23

Actualités à la médiathèque

Spectacle de mentalisme

AGENDA P. 24

Saison 2019-2020 à l'Agora

SOYONS RESPECTUEUX DE LA NATURE
QUI NOUS ENTOURE, DE NOTRE PATRIMOINE
HISTORIQUE ET CULTUREL, EN HARMONIE
AVEC LES FACTEURS HUMAINS ET LES NÉCESSITÉS,
POUR CONSTRUIRE UN AVENIR SOLIDAIRE
QUI FAIT SENS.



CONSTRUIRE UN AVENIR SOLIDAIRE

« Certes, nous vivons dans un monde prisonnier du totem du progrès où le risque de réduction de la politique au développement économique nous piège dans le consumérisme, nous transforme en prédateurs et nous empêche d'agir pour préserver notre environnement. Oui, au dire des experts, le réchauffement climatique emmène le monde dans une course contre la montre et confronte l'intelligence humaine à l'un des défis les plus vertigineux de l'histoire de la planète.

En même temps, ni le fatalisme, ni le renoncement radical à toutes nos consommations déraisonnables et à tous nos déplacements émetteurs de carbone ne sont acceptables, ou même réalistes, tant au niveau mondial qu'au niveau local... Ils laissent craindre qu'il n'y ait aucune réponse simple à apporter à cette promesse d'apocalypse.

Fort heureusement, les esprits raisonnables sont de plus en plus nombreux à considérer qu'au lieu de se résigner, il faut se mobiliser autour d'un projet politique construit, au-delà des logiques partisanes, parce qu'on ne peut pas déplorer la situation dans laquelle nous sommes et refuser de participer. C'est l'état d'esprit qui anime la majorité municipale.

Par ailleurs, le très bon score des partis écologistes aux élections européennes du 26 mai dernier est un signe, parmi d'autres, que la protection de l'environnement préoccupe de plus en plus les citoyens et traduit peut-être le début d'une prise de conscience encourageante.

Quoi qu'il en soit, en dehors des États et des partis politiques, la réponse aux dangers qu'encourt la planète incombe à tous, car l'écologie est un sujet trop important pour être confié uniquement

à « l'écologie politique ». C'est la philosophie qui anime la majorité municipale.

C'est bien entendu au niveau des nations que nous devons nous mobiliser pour relever le défi de la transition écologique et énergétique. Cependant, cela ne doit pas nous exonérer de préserver la biodiversité, notre cadre environnemental et d'inscrire notre commune dans une perspective de développement durable. Soyons respectueux de la nature qui nous entoure, de notre patrimoine historique et culturel, en harmonie avec les facteurs humains et les nécessités, pour construire un avenir solidaire qui fait sens.

Ne perdons pas de vue ces préceptes en ce bel été que je vous souhaite ensoleillé !

HENRI BAILE
Maire de Saint-Ismier



Directeur de la publication : Henri BAILE. Rédactrice en chef : Sandrine IDIER. Chargée de communication : Annabelle CHAMBIOT. Mise en page : New Deal. A collaboré à ce numéro : Alexandre DHORDAIN. Photos : iStock-isatis/mairie de Saint-Ismier/Shutterstock/X - Droits réservés. Impression : Imprimerie Notre-Dame (80 rue Vaucanson, 38330 Montbonnot). Périodicité : trimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07616066. Hôtel de ville, Le Clos Faure, 38330 Saint-Ismier - Tél. : 04 76 52 52 25 - Fax : 04 76 52 28 01 - com@saint-ismier.fr - www.saint-ismier.fr - Ce numéro a été imprimé à 3 400 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.



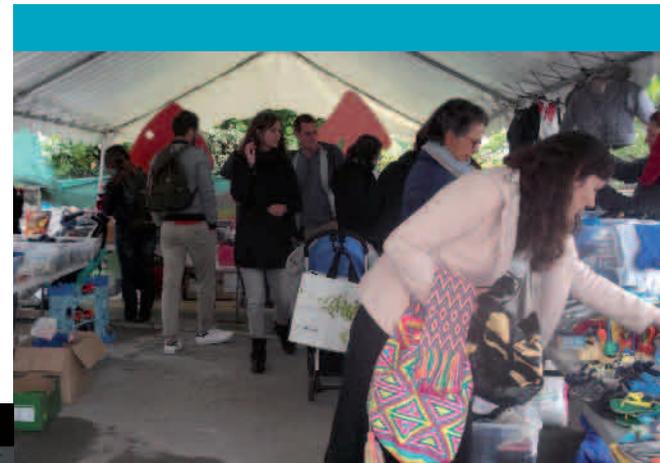
SPECTACLE DU CLOS MARCHAND

Les 130 élèves de l'école Clos Marchand ont eu la chance de chanter avec Michael JONES et en compagnie de musiciens professionnels, à l'Agora, mercredi 10 avril, devant une salle comble.



ELLE A FÊTÉ SES 100 ANS !

Le 12 avril dernier, en salle des fêtes du Rozat, en présence de Monsieur le Maire, ses amis et sa famille, Madame Marcelle CHONEZ a fêté ses 100 ans.



BOURSE PUÉRICULTURE DE PRINTEMPS

Malgré la pluie, le public était au rendez-vous pour cette bourse de printemps qui s'est déroulée dans les locaux de Crèch'ndo.

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES DE LA MÉDIATHÈQUE

Voir article en page 23.





CARROUSEL

Le carrousel a fait le bonheur des enfants, dans le parc de la mairie, du 13 au 22 mai.



ATELIERS D'ÉCRITURE POÉTIQUE DANS LE PARC

« Le Laboratoire de dissection et de poétisation des mots », dirigé par Yves BÉAL et son collectif de poètes « Un euro ne fait pas le printemps », s'est installé devant la médiathèque le mercredi 22 mai pour le plus grand plaisir du public dont les enfants du centre de loisirs et les résidents de la maison de retraite du Rozat. Tout le monde a pu participer à des jeux de langage sur le thème des paysages du Grésivaudan. Le Département était partenaire de cette animation.





LES PETITS CLOWNS

Jeudi 18 avril, les Petits clowns ont ravi la centaine d'enfants venus dans le parc de la mairie, tester leur adresse et leur équilibre! Les enfants ont pu développer leurs talents d'artistes de cirque.



CLASSE TRANSPLANTÉE

La classe transplantée des CM2 des 3 écoles a eu lieu du 20 au 26 mai au centre Léo Lagrange des Îles du Frioul au large de Marseille (activités: voile, découverte du patrimoine, de la faune et de la flore locales...).



LES COLLÉGIENS LISENT DEVANT LES ANCIENS

Mardi 19 mars à 15h, la médiathèque a organisé la venue de la classe de troisième 1 du collège du Grésivaudan pour une lecture à voix haute devant les résidents de la maison de retraite du Rozat et leurs accompagnants. Les élèves, encadrés par leur professeur de français et la documentaliste du collège, ont lu avec beaucoup d'émotion une nouvelle d'Éric Emmanuel SCHMITT « Le plus beau livre du monde ». Ce fut un beau moment de partage intergénérationnel.



JEAN-VINCENT BRISA

Notre artiste en résidence **Jean-Vincent BRISA** a présenté à quelques classes, dans l'amphithéâtre du collège, son spectacle « Molière et moi », avec un grand succès.



RENCONTRE AVEC GILLES BACHELET, AUTEUR

L'auteur et illustrateur jeunesse Gilles BACHELET a rencontré la classe de CE1/CE2 de l'école du Clos Marchand le vendredi 5 avril. Les 27 élèves ont été fascinés par la maîtrise de l'artiste qui dessinait devant eux à main levée n'importe quel animal en quelques minutes. Les enfants avaient bien préparé la rencontre avec des questions pertinentes et des dessins d'éléphants dans toutes les positions extravagantes et imaginables. Ces dessins ont orné l'Espace Bergès pour la première fête du livre jeunesse « Les Giboulivres » organisée par la communauté de communes Le Grésivaudan et qui a attiré 1800 visiteurs.



NOUVELLE SAISON CULTURELLE

Vendredi 14 juin 2019, Henri BAILE, Éric BABOULAZ et Guy SISTI se sont succédé à la tribune de l'Espace Agora pour clôturer la saison culturelle 2018-2019 et surtout ouvrir celle de 2019-2020. Plus de 200 personnes ont assisté à cette présentation qui s'est clôturée par un pot de l'amitié.



RETROUVEZ TOUS LES ALBUMS
PHOTOS DES ANIMATIONS MUNICIPALES
SUR LA PAGE FACEBOOK

DE LA MAIRIE DE SAINT-ISMIER :

www.facebook.com/villedesaintismier

VILLE 30 ET AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

En aménageant chaque espace de manière cohérente en fonction de l'équilibre entre vie locale et circulation, la «ville 30» devient l'aménagement prépondérant de la commune.

LA «VILLE 30» DEVIENT
L'AMÉNAGEMENT
PRÉPONDÉRANT
DE LA COMMUNE.

Avec moins d'agressivité, la ville s'ouvre à tous et à tous les usages : les espaces publics ne sont pas seulement des voies de circulation. L'équipe municipale s'est engagée dans la logique d'une ville apaisée, concept permettant à tous de se déplacer en sécurité : piétons, cyclistes, enfants, personnes âgées ou à mobilité réduite.



FANGEAT

Après le temps de la concertation et des observations formulées au cours des deux réunions publiques, les travaux d'aménagement et de sécurisation des différents modes de déplacement du chemin du Fangeat ont débuté en avril pour une période d'environ 8 mois. Cet axe privilégié pour relier l'A41 a été pensé d'une part, dans un souci d'apaisement des flux circulatoires et d'autre part, pour répondre aux attentes exprimées par les riverains.



TRAVAUX

Le point sur les travaux

SEMAISES

Historiquement, la liaison entre les Semaises Le Haut et les Semaises Le Bas a été coupée par la création d'une voie départementale. Les besoins de mobilité des habitants et la fréquentation croissante autour du bois français ont révélé la nécessité de restaurer et de sécuriser la traversée directe entre les deux hameaux. C'est dans cet esprit, et en collaboration avec les services du Département, que la commune a porté le projet de sécurisation de la traversée de la RD 11. Ces travaux s'inscrivent dans une réflexion rapportée à l'ensemble du territoire communal, pour permettre des connexions sécurisées entre les quartiers et encourager une mobilité alternative «au tout voiture».

RIVET / VARCIAUX DOYEN GOSSE

Les travaux d'aménagement, de sécurisation et d'embellissement des entrées de ville, près du mémorial Doyen Gosse et à Pont Rivet sont désormais terminés. Ces réalisations permettent d'assurer des transitions apaisées entre la vocation routière d'une départementale et celle d'une voie communale partagée. Les enfants peuvent circuler en toute sécurité pour rallier les arrêts de bus du Mémorial et venir s'entraîner au complexe sportif Régis BÉRIOT.

La diminution de l'empreinte environnementale a guidé ce projet par la réalisation de voies cycles et piétons et d'une végétalisation donnant une trame moins routière et plus adaptée au cadre de vie de notre village.



POURSUITE DES ENFOUISSEMENTS RÉSEAUX SECS

Le programme 2019 d'enfouissement des réseaux secs des chemins du Manival, du Pigeon et du Fangeat, est désormais achevé. Ces chemins bénéficient également de luminaires à technologie LED assurant une économie de fonctionnement et générant moins d'impact sur l'environnement.

Investissements et travaux DANS LES ÉCOLES



CONFORT THERMIQUE

→ Dans les trois groupes scolaires, la commune a décidé de démonter les stores vieillissants et d'installer des stores électriques doublés de pare-soleil pour améliorer le confort tant au niveau thermique qu'au niveau de l'occultation pour la vidéo-projection.

Après une première phase d'équipement des classes en 2017, le changement sera finalisé dans les salles restantes d'ici la fin de l'année 2019.



→ À L'ÉCOLE DE LA POULATIÈRE

DES AMÉNAGEMENTS SERONT RÉALISÉS DU CÔTÉ DU CHEMIN DE LA POULATIÈRE POUR SÉCURISER L'ACCÈS DES ENFANTS À L'ÉCOLE ET FLUIDIFIER LA CIRCULATION AVEC LA CRÉATION D'UN DÉPOSE-MINUTE.



→ À L'ÉCOLE DES VIGNES

La cour et le plateau sportif du côté élémentaire seront refaits durant l'été pour le plus grand bonheur des enfants qui bénéficieront dès la rentrée d'un plateau de foot/hand et d'un terrain de basket indépendant.

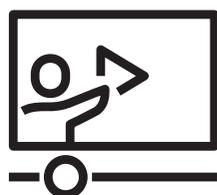
Une réfection des murs et du plafond du sanitaire enfant est également prévue en maternelle.

↑ GROUPE SCOLAIRE DU CLOS MARCHAND

La vétusté des huisseries a nécessité le changement de toutes les fenêtres et portes des bâtiments.

Les travaux, qui ont débuté en février, seront terminés pour la rentrée de septembre.

Au-delà de l'aspect sécurité, les nouvelles huisseries permettront d'améliorer l'isolation des bâtiments en maternelle, élémentaire et à la cantine.



ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

→ Le deuxième axe d'investissement concerne l'équipement numérique. De nouveau, cette année, a été allouée aux écoles une enveloppe de 10 000 € permettant de continuer l'équipement des classes en vidéo-projection sur tableaux blancs et en tablettes numériques.

> Cécile LELARGE, l'animatrice multimédia municipale, accompagne toujours les équipes à l'utilisation de ces nouveaux outils.

ENQUÊTE PUBLIQUE

EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dès 2017, l'équipe municipale en charge des thèmes liés au développement durable s'est interrogée sur la pertinence d'une extinction de l'éclairage nocturne.

CETTE RÉFLEXION s'est appuyée sur les points suivants

➤ l'article 41 de la loi Grenelle de l'environnement du 3 août 2009 prévoit que « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation ».

➤ considérant le montant de la facture annuelle d'énergie de 80 000 €, le groupe de travail a observé les pratiques des communes voisines (Saint-Nazaire les Eymes pratiquant l'extinction depuis 2015), a rencontré des élus pour partager leur retour d'expériences, et a interrogé la gendarmerie pour connaître les conséquences de l'extinction sur les aspects sécuritaires. À l'issue de cette analyse, le groupe a proposé au conseil municipal de réaliser un test grandeur nature.

Ce test s'est déroulé du mois de février 2018 jusqu'à fin septembre 2018 sur la partie ouest de la commune s'étendant du Corbonne au Rivet avec deux tranches horaires d'extinction :

- De minuit à 6h du matin en semaine
- De 1h à 6h du matin en week-end

Aucun incident n'a été signalé.

L'opération s'est conclue par la mise en ligne d'un questionnaire sur le site internet de la mairie, questionnaire également disponible sous forme papier à l'accueil. Nous remercions au passage les 154 personnes qui ont répondu au questionnaire.

LES CONCLUSIONS que nous en avons tirées

→ 70 % des sondés se sont montrés favorables à la généralisation de l'extinction.

→ Une analyse de la consommation d'énergie sur un secteur concerné par le test, non encore équipé de LED, a montré une diminution de 55 % de la consommation d'énergie pendant la durée du test.

→ La gendarmerie nous a réaffirmé lors de la dernière réunion des « Voisins vigilants » qu'il n'y avait pas d'incidence connue sur le taux de cambriolage, ceux-ci étant perpétrés généralement en journée.

→ Au demeurant, il nous semble important de conserver un éclairage sur les axes principaux (RD1090, Montée du Rivet, RD65, 11 bis...) pour assurer la sécurité des usagers sur les voies les plus fréquentées la nuit.

→ Cette exception répondrait aux contraintes liées au futur projet de vidéo-protection mené par la gendarmerie nationale et la communauté de communes Le Grésivaudan, consistant en l'installation de caméras sur les axes routiers principaux.

→ Le groupe de travail a donc proposé au conseil municipal du 24 mai l'étude de la généralisation de l'extinction sur l'ensemble de la commune, hormis les axes routiers précités, et la délibération a été adoptée.

→ Il s'agit maintenant de rentrer dans la phase dite technique pour paramétrer nos coffrets électriques sur l'ensemble de la commune et inciter les lotissements privés à procéder à l'extinction aux mêmes horaires. Cette mesure devrait être opérationnelle en 2020.



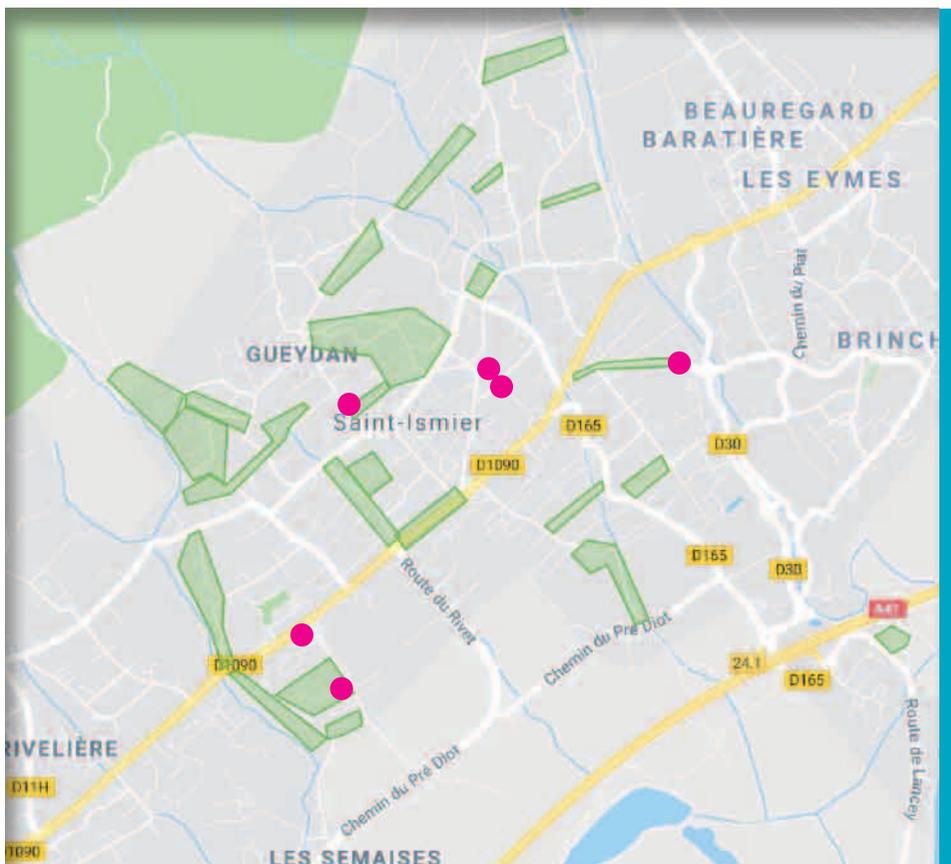


Le dispositif « Voisins vigilants » fonctionne depuis 2016, n'hésitez pas à le rejoindre !

MÊME SI LA COMMUNE DE SAINT-ISMIER RESTE ÉPARGNÉE EN COMPARAISON D'AUTRES COMMUNES DU GRÉSIVAUDAN, NOUS RELEVONS EN MOYENNE UNE CINQUANTAINES DE CAMBRIOLAGES PAR AN.

APRÈS 3 ANNÉES DE FONCTIONNEMENT, CE SONT MAINTENANT 25 MICRO-QUARTIERS DE SAINT-ISMIER ET 35 VOISINS « RÉFÉRENTS » QUI SONT INSCRITS DANS LE DISPOSITIF.

- ZONES COUVERTES PAR UN RÉFÉRENT « VOISINS VIGILANTS »
- LIEU D'UN CAMBRIOLAGE



Le principe du dispositif repose sur un échange d'informations entre la Gendarmerie, les voisins « référents » et la police municipale.

Un référent de quartier peut par exemple signaler tout événement qu'il juge utile à la Gendarmerie: une voiture garée et immobile depuis plusieurs jours, la circulation d'un véhicule en « repérage », ou un porte-à-porte suspect.

Ce sont des informations qui ne présentent pas de caractère d'urgence.

Attention!
Il ne s'agit pas de signaler tout mouvement dans sa rue, c'est une affaire de bon sens et de recul face à une situation

donnée. La Gendarmerie pourrait retirer de la liste un référent abusant de ses prérogatives.

Quant à la Gendarmerie, elle peut vous informer d'un cambriolage intervenu dans votre quartier, ou d'un démarchage irrégulier repéré sur la commune. La Gendarmerie nationale reste le garant du bon fonctionnement du dispositif. Un panneau est installé à chaque entrée de secteur couvert par le dispositif et la mairie met à disposition des autocollants de différentes tailles. À l'inscription d'un nouveau quartier, la mairie fournit également une charte qui définit précisément le rôle du « référent voisin vigilant », et permet d'encadrer les missions tout en levant les ambiguïtés sur les prérogatives de chacun. Des réunions semestrielles permettent d'évaluer le dispositif sur la base des statistiques fournies par la Gendarmerie.

La municipalité a créé un outil de suivi sous forme de carte, qui recense les quartiers et positionne les cambriolages par année. Il permettra de vérifier, dans le temps, l'efficacité du dispositif et l'évolution des cambriolages sur notre commune.

→ PLUS D'INFOS SUR www.saint-ismier.fr, rubrique « Vie quotidienne - police municipale » OU CONTACTER DIRECTEMENT LE POLICIER MUNICIPAL **06 27 15 52 70**

EN CETTE VEILLE DE VACANCES D'ÉTÉ, N'OUBLIEZ PAS L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES. IL VOUS SUFFIT DE REMPLIR UN FORMULAIRE À LA GENDARMERIE OU AUPRÈS DE LA POLICE MUNICIPALE EN INDIQUANT VOS DATES D'ABSENCE ET VOS COORDONNÉES, DES RONDES SERONT EFFECTUÉES AUPRÈS DE VOTRE DOMICILE PENDANT CETTE PÉRIODE.



EN CAS D'URGENCE, MIEUX VAUT COMPOSER LE 17 POUR SIGNALER UN ÉVÉNEMENT QUI MÉRITE L'INTERVENTION IMMÉDIATE DE LA GENDARMERIE.

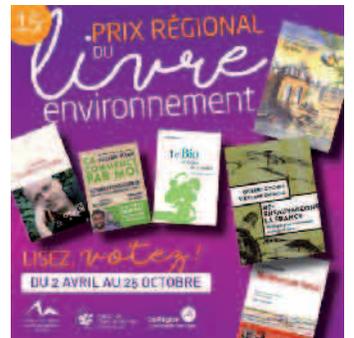
CONCOURS NATIONAL

Maya MARIN, 1^{er} prix !

Maya MARIN au centre, entourée des autres lauréats du concours.

Maya MARIN, scolarisée au collège du Grésivaudan, a remporté le 1^{er} Prix du concours national « Défense et illustration de la langue française ».

Elle a reçu son prix à la Sorbonne le **mardi 14 mai 2019**. Le concours est organisé par l'Amopa (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques). Maya a concouru dans la catégorie Prix Maupassant de la jeune nouvelle, classe de 4^e. Sa nouvelle s'intitule « Highway to hell ».



PRIX DU LIVRE ENVIRONNEMENT

LA MÉDIATHÈQUE PARTICIPE AU 15^E PRIX DU LIVRE ENVIRONNEMENT ORGANISÉ PAR LA MAISON DE LA NATURE EN ISÈRE

Si l'on ne devait lire qu'un seul ouvrage en 2019 sur les thématiques de l'environnement et du développement durable, ce serait celui du lauréat du Prix Régional du Livre Environnement.

VENEZ LIRE, PARTICIPER ET VOTER !

Six ouvrages sont à votre disposition ainsi que les bulletins de vote qui seront à rendre en octobre 2019.

Inscription aux ateliers numériques : c'est parti !

MÉDIATHÈQUE

Le bilan de la première saison des formations à l'informatique étant très positif, la médiathèque continue de vous proposer ces ateliers dès la rentrée avec un nouveau programme.

Le premier cours aura lieu le jeudi 26 septembre après-midi sur le thème de l'utilisation du portail des bibliothèques du Grésivaudan.

Un support sur papier est fourni par les animatrices, Aude BRUN et Cécile LELARGE, pour vous permettre de pratiquer chez vous les techniques apprises. Les petits effectifs de ces cours favorisent les échanges et le partage d'expériences dans une ambiance détendue.



[PROGRAMME ET INSCRIPTION]
MÉDIATHÈQUE - 04 76 52 92 76

RECENSEMENT MILITAIRE



POUR RAPPEL, LES JEUNES DOIVENT SE FAIRE RECENSER EN MAIRIE DÈS LEURS 16 ANS, SUR PRÉSENTATION DU LIVRET DE FAMILLE, DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE. LA DÉMARCHE EST ÉGALEMENT RÉALISABLE EN LIGNE : WWW.SERVICE-PUBLIC.FR



CARTES D'IDENTITÉ PASSEPORTS

La préfecture ne fournissant plus de formulaire CERFA pour les demandes de cartes d'identité et de passeports, nous vous invitons à remplir des demandes en lignes.

www.service-public.fr
www.saint-ismier.fr

RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Débuté en 2017, le projet de révision du RLP (Règlement Local de Publicité) est en cours de finalisation.

De ce fait, toutes les personnes qui sont susceptibles d'utiliser des dispositifs d'enseignes, de pré-enseignes, et/ou de publicité, sont invitées à prendre connaissance des nouvelles prescriptions envisagées, auprès du service communication de la commune.

Mail : com@saint-ismier.fr



BUDGET ET ACTIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CCAS

→ LES POSTES DE DÉPENSES LES PLUS IMPORTANTS



> CHARGES DE PERSONNEL
66 000€

Aides financières aux personnes en difficulté sociale et attribuées par la Commission Secours de la commune

> **BONS ALIMENTAIRES ET AIDES FINANCIÈRES**
9 400€



8 444
REPAS DISTRIBUÉS

> LE SERVICE DE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE POUR **53 000€**

> MONTANT BUDGÉTÉ
12 800€



5 912€
198 PARTICIPANTS EN 2018 AU REPAS DE FIN D'ANNÉE DES SENIORS



5 249€
154 COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS EN 2018



Aides pour la pratique annuelle d'activités sportives et culturelles en fonction du quotient familial

3 000€
POUR 31 ENFANTS EN 2018

Au-delà de l'accueil du public assuré par Madame Fabienne SIMON, le CCAS agit dans de nombreux domaines.

→ Une permanence mensuelle d'écoute et de conseils pour les seniors, est assurée bénévolement par Monsieur Claude FAGES.

→ Compte tenu de son succès, une mutualisation de cette fonction pourrait être réalisée avec les communes de Biviers et de Saint-Nazaire les Eymes dont la structure de la population est voisine de celle de Saint-Ismier.

→ Deux fois par an a lieu la réunion de la Coordination autonomie « personnes âgées, personnes en situation de handicap », qui rassemble des professionnels et des représentants d'associations impliqués dans ces deux domaines sur notre commune. Depuis deux ans, cette coordination a été ouverte aux communes de Biviers et de Saint-Nazaire les Eymes. En 2018, l'un des thèmes abordés fut la maladie d'Alzheimer.

→ Une réflexion sur le transport à la demande « Timsi » et son adaptation aux besoins de la population.

→ L'actualisation de la brochure « Bien vivre son âge à Saint-Ismier » et dans le même esprit, la réalisation d'une brochure sur la famille est en cours.

→ L'animation du dispositif « Voisins solidaires » se poursuit.

→ Pour lutter contre la fracture numérique, depuis le mois d'octobre dernier une permanence hebdomadaire d'aide à l'accomplissement des formalités administratives informatisées est mise en place.

→ Le CCAS participe aux Conférences territoriales des solidarités et aux Conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie organisées par le Conseil départemental de l'Isère.

PRÉVENTION

Attention aux chutes!

DÉAMBUL' Action

UNE MATINÉE ENTRE GÉNÉRATIONS
POUR LEVER LE TABOU SUR LE DÉAMBULATEUR !

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019
ESPACE PAUL JARGOT / CROLLES

9H30 / ACCUEIL GOURMAND
10H / CONFÉRENCE SUR LA PRÉVENTION DES CHUTES
11H / DÉAMBULATION AU RYTHME DE LA BATUCADA

OUVERT À TOUS



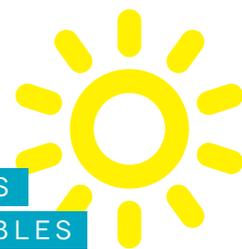
La chute des personnes âgées est un enjeu majeur de santé publique. Les chutes sont la première cause de décès accidentel chez les plus de 65 ans.

9 300 PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS DÉCÈDENT CHAQUE ANNÉE DES SUITES D'UNE CHUTE (PLUS DE DÉCÈS QUE PAR ACCIDENT DE LA ROUTE).

Le déambulateur n'a pas « bonne presse » en France alors que son usage est banalisé en Allemagne ou dans les pays nordiques.

Dans le cadre de la semaine européenne sur la mobilité, le service autonomie du Département, la communauté de communes

Le Grésivaudan, la Ville de Crolles, les associations Alertes 38 et Isère Gérologie proposent une action « prévention des chutes » (conférence, exposition, manifestation intergénérationnelle...), **le samedi 14 septembre à partir de 9 h 30 à l'Espace Jargot à Crolles.**

PERSONNES
VULNÉRABLES

PLAN CANICULE 2019

Conformément à la législation, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées ou isolées).

En cas d'urgence « canicule », décrétée par la préfecture de l'Isère, les personnes inscrites seront contactées et se verront proposer, si besoin, conseils et assistance.

L'inscription sur le registre est volontaire. Un signalement peut être fait par un tiers, mais la personne concernée devra donner son accord.

Pour s'inscrire sur le registre, un formulaire est disponible sur le site www.saint-ismier.fr, rubrique « Solidarités » ou auprès du CCAS au 04 76 52 52 25, social@saint-ismier.fr

Le niveau « veille saisonnière » est activé du 1^{er} juin au 31 août 2019.

En cas de fortes chaleurs, contactez « Canicule info service » au 0 800 06 66 66 pour obtenir des conseils pour vous protéger et protéger votre entourage, en particulier les plus fragiles.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTER LES BONNES PRATIQUES

BOIRE souvent 1,5L à 2L d'eau par jour

Mouiller son corps et se ventiler

Passer du temps dans un endroit frais

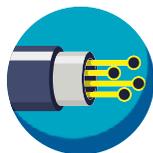
Changer en quantité sur l'eau

Donner des nouvelles à ses proches

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

TRÈS HAUT DÉBIT

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : OÙ EN EST-ON ?



À partir du NRO construit dans le stade BÉRIOT, le réseau d'infrastructure est composé de Nœuds de Raccordements Optiques (NRO), Les équivalents des centraux téléphoniques, et de liaisons optiques entre ces NRO.

Cette phase se termine par l'équipement des bâtiments publics et des zones d'activité. La deuxième phase consiste à déployer un réseau capillaire qui relie les NRO à des points de distribution équivalents aux actuels boîtiers de raccordement Orange. Ils sont en général très proches des logements. La troisième et dernière étape consiste à relier votre logement ou votre entreprise à ce point de distribution rapproché.

Dans un premier temps, d'ici la fin de l'année, seront raccordés les établissements prioritaires : écoles, mairies, ZA...

La date de finalisation pour le NRO, les bâtiments publics et les zones d'activité est confirmée pour la fin du premier semestre 2019.

Les premières prises pour les particuliers pourront en principe être raccordées à la fin du premier trimestre 2020. Le déploiement sur Saint-Ismier devrait être totalement terminé pour la fin d'année 2022.

> En raison des possibles aléas de chantier, Isère Fibre n'est pas en mesure de fournir un planning précis d'installation par quartier.



CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

Projets de centrales photovoltaïques à Saint-Ismier, Biviers, Saint-Nazaire les Eymes et Montbonnot

Energie38330, un des groupes de Grési21 vous convie à une **RÉUNION PUBLIQUE LE 12 SEPTEMBRE 2019 À 18 H 30** en salle du Rozat à Saint-Ismier. Nous vous présenterons les projets et vous indiquerons comment vous pouvez vous impliquer.

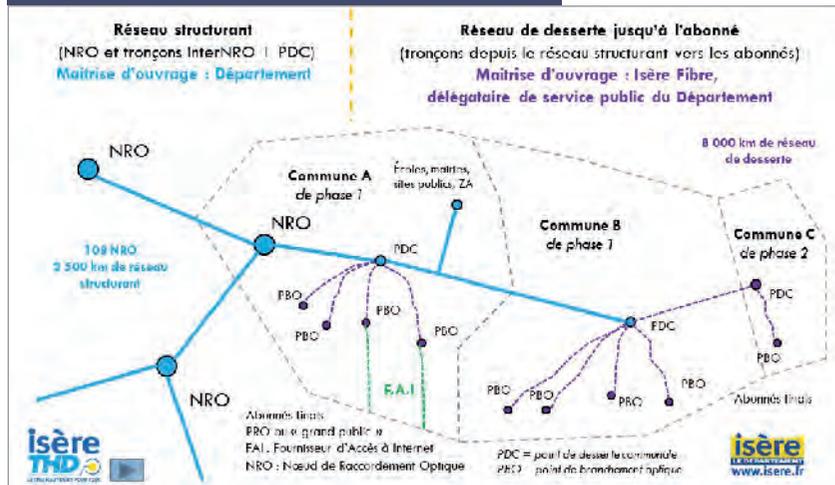


PLUS D'INFOS

Jean-Paul Pique - 06 52 67 80 51
jean.paul.pique.cnrs@gmail.com



LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE CONSTRUCTION DU RÉSEAU « ISÈRE TRÈS HAUT DÉBIT »



PERMANENCES

BILAN DE LA PERMANENCE D'AIDE AUX DÉMARCHES EN LIGNE



Depuis le mois d'octobre un agent de la commune, Cécile LELARGE, accompagne les habitants de la commune essentiellement, mais aussi du canton, dans leurs démarches en ligne.

Les demandeurs prennent rendez-vous auprès de la responsable de l'accueil, qui précise la demande et détermine les documents et pièces à préparer.

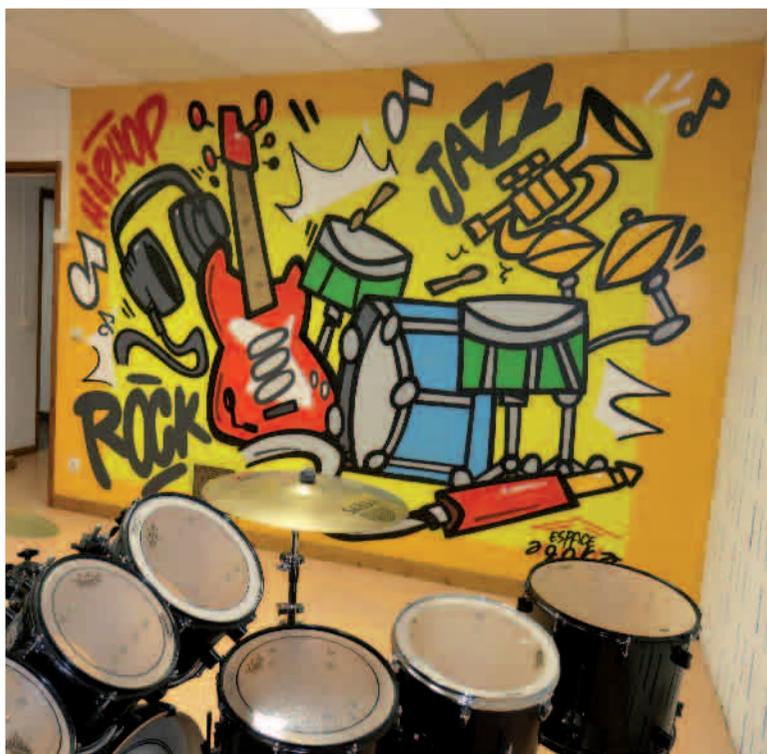
→ Nature des demandes :

- > Dossiers de demande d'entrée en EPHAD ;
- > Dossiers administratifs (consultation comptes CAF, AMELI, retraite...);
- > Déclaration d'impôts ;
- > Renouvellement permis de conduire ;
- > Demande de carte de déchetterie ;
- > Création d'une adresse mail.

Devant le succès de la permanence, dès septembre un créneau supplémentaire sera disponible : accueil des demandeurs sur rendez-vous le **jeudi matin de 9 h à 12 h**. L'accompagnement est réalisé sur un créneau d'une heure, si besoin un second rendez-vous pourra être programmé.

Interruption de la permanence le jeudi 4 juillet. Elle reprendra en septembre.

Lorsqu'un besoin en formation est ressenti, les demandeurs sont parfois orientés vers les associations compétentes (L'Âge d'or, Entraide Informatique) ou vers les ateliers numériques de la médiathèque. La cartographie des acteurs locaux du numérique est en cours d'élaboration par Le Grésivaudan.



ESPACE AGORA

Fresque salle Chartreuse

Une fresque a été réalisée à l'Agora, dans la salle Chartreuse, par La Coulure, un collectif d'artistes peintres spécialisés, entre autres, dans la peinture murale et le graffiti.

Leur œuvre est un mix entre graffiti et illustration, inspiré par la bande dessinée et l'illustration pour enfants.



Leurs réalisations ont un aspect naïf et encouragent à la gaieté, au partage et à l'échange.

Ce sont les trois valeurs que le collectif défend dans son travail mais aussi à travers des ateliers pédagogiques avec différents publics.

Les membres du collectif sont originaires de Lyon, leurs œuvres sont visibles partout en France et maintenant à l'Espace Agora.

CHAUFFAGE

MODIFICATION DU SYSTÈME POUR LA MAIRIE ET L'ESPACE CLOS MARCHAND

LA COMMUNE DE SAINT-ISMIER S'EST ENGAGÉE DANS DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE VISANT À RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE SES BÂTIMENTS PUBLICS

notamment en créant une liaison calorifugée enterrée entre le groupe scolaire Clos Marchand et la mairie. Sont également prévus la suppression de la chaudière au fioul du second bâtiment, et le remplacement des deux anciennes installations de l'école par des dispositifs à condensation.

→ Ces nouvelles chaudières, fonctionnant au gaz, alimenteront le groupe scolaire de Clos Marchand ainsi que le centre de loisirs. Le réseau enterré alimentera la mairie et ses dépendances (services techniques/urbanisme, médiathèque).

→ Dans le but de lutter contre la précarité énergétique de ses bâtiments, la commune avait déjà engagé ces dernières années d'importantes dépenses afin de financer différentes rénovations telles que le changement des huisseries des groupes scolaires, la réfection des toitures y compris leur isolation ainsi que la mise en place de régulateurs de chauffage pilotés à distance. Mutualisation et optimisation sont un pas de plus vers des économies d'énergie.

Calcul théorique des économies estimées

	kWh	kWh / DJU	€ / an	Tonnes CO ₂ / an
→	106 433	44	11 006	30
	28%	28%	35%	34%



TENNIS

LA RELÈVE FÉMININE DU SAINT-ISMIER TENNIS CLUB EST ASSURÉE

Samedi 25 mai 2019, sur les courts extérieurs du SIT (St-Ismier Tennis) l'équipe filles 8/10 ans s'offre le titre de championne de l'Isère en battant la très bonne équipe de L'Isle d'Abeau sur le score de 2/1.

Après la victoire facile d'Orane BENSLIMANE en 2 sets secs, c'est Lia LAGRANGE qui a remporté le point de la victoire après un super tie-break décisif plein de suspense. Place au double même si le titre était acquis, c'était donc à Lou SIBELLAS et Ninon CLAEYS de jouer, et là encore, après un match très accroché, c'est au super tie-break que tout s'est joué, et c'est l'équipe de L'Isle d'Abeau qui est sortie vainqueur. Un goûter préparé par les mamans du club est venu clôturer cette très belle victoire.

Après les titres de champions de l'Isère des 13/14 ans garçons et des 17/18 ans filles, c'est donc un 3^e titre que les 8/10 ans filles remportent cette saison. La santé du tennis club de Saint-Ismier et plus particulièrement celle des équipes jeunes semblent donc au beau fixe et c'est de très bon augure pour la relève du club!





Sophie EBRARD

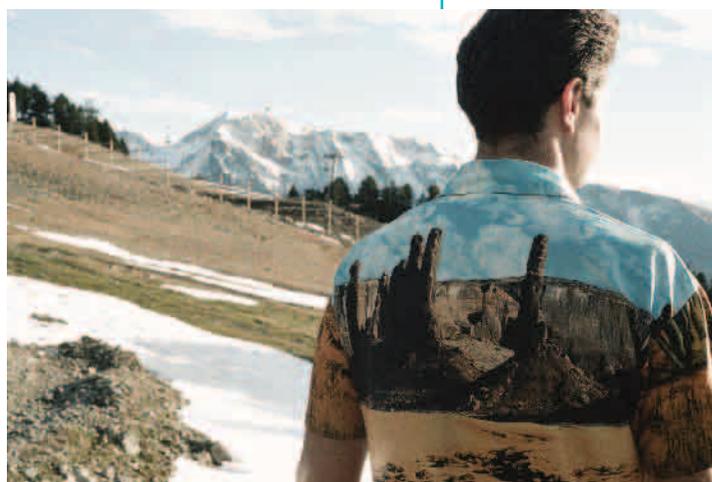
Ici ou ailleurs, Sophie EBRARD pose son regard sur le monde, les choses et les gens comme personne. Elle capte dans le vif des instantanés de vie, avec un sens particulier de l'esthétique et de l'artistique. Une mise en lumière où tout est plus vrai que nature...

«Même si je n'y ai vécu qu'entre 8 et 19 ans, je me sens originaire de Saint-Ismier. C'est là que s'étaient installés mes grands-parents, où j'ai grandi et où mes parents vivent encore. C'est vraiment mon chez moi d'enfant, avec ses montagnes et la vue qui me manque tant. J'en suis partie pour faire une école de commerce à Chambéry. Je suis ensuite allée à Paris puis à Londres où j'ai travaillé dans la publicité. La ville de Londres m'a beaucoup apporté: une énergie, une créativité et bien sûr la pratique de l'anglais qui ouvre le monde. Après 10 ans dans la pub, je me suis rendu compte que ce n'était pas ce que je voulais faire et j'ai changé de carrière. Je me suis lancée, en autodidacte, dans la photo que j'ai toujours aimée. Mes amis d'enfance n'ont pas été surpris. À l'époque j'avais toujours un appareil photo à la main! J'ai eu beaucoup de chance; j'ai trouvé mon style assez vite; les agences ont aimé mon travail et j'ai pu gagner ma vie avec en peu de temps. Après avoir gagné quelques prix, j'ai eu la chance de trouver un agent à Londres puis à New York. C'est eux qui me trouvent les contrats avec les marques et agences. Mon expérience dans la pub est un avantage car je sais ce que veulent les clients, je parle le même langage; les photographes issus d'écoles d'art ont je pense plus de mal à appréhender cet univers. Je gagne donc ma vie en faisant des campagnes de pub (Rolex, Google, HSBC, Volkswagen...).

Comme on fait souvent les shootings en hiver, je voyage partout dans le monde et surtout vers le soleil (Los Angeles, Afrique du Sud...). Je réalise aussi des projets personnels. «*It's Just Love*», ma 1^{re} expo solo, en 2015 à Amsterdam, est issue de 4 ans d'exploration de l'univers pornographique. Elle a eu un succès fou. C'était incroyable! Elle m'a donné une reconnaissance internationale et a aussi été présentée au Japon en 2017. Aujourd'hui j'en prépare une nouvelle intitulée «*I Didn't Want to be a Mum*», sur la maternité et la difficulté de transition lorsque l'on devient maman; sujet encore un peu tabou. Elle sera présentée en septembre à Amsterdam où nous nous sommes donc installés après Londres. Nous sommes arrivés ici un peu par hasard grâce à mon compagnon qui y a trouvé un travail intéressant, et on a décidé de rester. C'est une ville internationale avec beaucoup d'opportunités et un aéroport desservant le monde entier. Mais c'est finalement assez proche de Saint-Ismier puisqu'on la ressent comme un petit village. Il y a une vraie qualité de vie. On habite sur une petite île dans le centre, on fait tout à vélo, on se baigne dans le canal. Nos enfants, Jules (5 ans ½) et Louison (20 mois) sont nés ici et parlent hollandais. Je ne sais pas combien de temps on

restera, tout est ouvert. Je suis une citoyenne du monde; nous verrons où le vent nous porte. Il n'y a pas de ville parfaite, mais aujourd'hui Amsterdam nous offre ce que l'on souhaite pour nos carrières et nos enfants.»

Saint-Ismier tient une vraie place dans mon cœur; quand je reviens, c'est comme un retour aux sources.



Sophie Ebrard a été récompensée par plusieurs prix dont le « Taylor Wessing Award 2015 » de la National Portrait Gallery de Londres pour « Jules in the sink » (photo du haut).

www.sophieebrard.com
[@sophieebrard](https://www.instagram.com/sophieebrard)



Le mot ENVIRONNEMENT est riche de significations diverses. C'est tout ce qui nous entoure, le cadre de vie, mais aussi le voisinage, les conditions naturelles et la biodiversité, la qualité de l'air ou l'utilisation de l'énergie, les interactions entre l'Homme et la Nature et également la culture.

L'environnement est donc un bien et un bien-être communs, toujours impacté et qui doit être préservé pour notre avenir, celui de nos enfants et de nos petits-enfants.

La valeur d'intérêt collectif, qui n'est pas la somme des intérêts individuels, émerge donc de l'environnement, ce bien commun et ce bien public. Et parce qu'il y a intérêt collectif, la commune est tout naturellement une entité concernée au premier chef par le développement durable.

L'environnement à Saint-Ismier

COMMENT AGIT LA COMMUNE ?

Les actions initiées et conduites sont nombreuses et variées, il est utile de les rappeler.



L'AIR ET L'ÉNERGIE

- La recherche d'**amiante** dans les bâtiments publics est maintenant terminée. Il n'y a plus d'amiante nulle part, ni dans les écoles, ni à l'Agora, ni ailleurs...
- Un **diagnostic de la qualité de l'air a été effectué**. Des recommandations ont été émises et seront suivies. En outre une politique d'achat de matériel scolaire labellisé, ne polluant pas l'air intérieur des salles de classe est en cours.
- Depuis cet automne, **la vitesse est limitée** à 30 km/h dans les rues de la commune, sauf sur la RD1090 depuis le collège jusqu'aux Varciaux. Cette limitation a pour objectif d'améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons, mais aussi de limiter la pollution de l'air (ozone, oxydes d'azote et microparticules) et les nuisances sonores. Au droit des écoles, dans des

zones partagées, la limitation est de 20 km/h et les piétons sont prioritaires sur toute la voirie.

Un marquage au sol va le signifier très clairement dès la prochaine rentrée scolaire.

- Pour limiter la pollution, **deux véhicules municipaux électriques** ont été acquis récemment.
- Des **bornes électriques publiques** (Agora) facilitent la recharge des batteries des véhicules électriques.
- Pour limiter un peu l'usage des voitures, un **parking relais** est disponible et signalé au Manival, près du mémorial Doyen GOSSE. Des panneaux de covoiturage installés le long de la RD incitent les automobilistes à se regrouper pour se déplacer.
- Les vélos à assistance électrique n'ont pas été oubliés : deux campagnes de présentation de vélos ont été proposées aux Ismériens. Des **arceaux** ont été installés au cours de l'été 2018 pour sécuriser les vélos au repos.
- Les nouvelles **pistes cyclables** de la RD1090, de Pont Rivet et de La Dent de Crolles incitent les habitants à utiliser le vélo plutôt que la voiture.
- Un projet d'installation de **panneaux photovoltaïques** devrait voir le jour en cette fin d'année sur le toit de l'Agora et en 2020 sur le toit du tennis couvert. L'OPAC installera de son côté des panneaux sur une construction neuve à La Bâtie en 2020.



LE CADRE DE VIE

→ 645 ARBUSTES & 80 ARBRES

ont été plantés au cours des cinq dernières années :
ISIPARC, RD 1090, collège Belledonne, Pont Rivet...

- L'**isolation thermique** des écoles primaires (remplacement des châssis des portes et fenêtres) est en cours d'achèvement. Elle se termine cet été.
- La vieille chaudière de la mairie (40 ans) a été remplacée. La nouvelle installation sera beaucoup moins gourmande en énergie et moins polluante.
- Une belle économie d'énergie est réalisée à l'Agora depuis que la régulation thermique des salles de spectacle est en place.
- Une expérimentation de l'**extinction de l'éclairage public** durant une partie de la nuit a été conduite pendant 6 mois cet automne et cet hiver sur le tiers de la commune. L'enquête initiée auprès des habitants a conclu à une approbation à 70% de cette mesure. Cette mesure contribuera à améliorer le cadre de vie, limiter les nuisances lumineuses, favoriser le développement durable et bien évidemment réduire la consommation d'énergie. Elle participe aussi à préserver la biodiversité aujourd'hui grandement menacée, comme le démontre le rapport alarmant du GIEC. Toutes les mesures qui peuvent concourir à la réduction de l'impact de l'activité de l'homme sur la nature sont à considérer et mettre en œuvre. La généralisation de l'extinction est donc à l'ordre du jour. L'économie financière sera tout autant appréciable. Le plan de mise en place des candélabres à LED se poursuivra également durant les prochaines années afin d'accroître les économies d'énergie et financières.

- Le grand panneau publicitaire (4x3) du stade BÉRIOT a été remplacé par des arbres.
- Pour **lutter contre les insectes nuisibles**, autrement que via des pesticides, des initiatives ont vu le jour: pièges à chenilles processionnaires sur tous les résineux communaux, installation de nichoirs à mésanges (écoles, parc de la mairie) ou à chauves-souris (bâtiments municipaux) pour lutter contre les moustiques-tigres. De plus, des poissons carnivores friands de larves de moustiques ont été lâchés dans les lavoirs et dans le bassin d'orage à Buttit. Pour compléter le dispositif anti-moustiques, un traitement biologique larvicide des avaloirs d'eau pluviale par le bacille de Thuringe est en place. Des milliers de flyers sont distribués à la population et un étudiant fait même du porte-à-porte chaque été pour donner des conseils «anti-moustiques» pertinents aux habitants de la commune.
- Une **station de compostage** encouragée par la communauté de communes Le Grésivaudan a vu le jour cet automne, à l'école des Vignes et l'équipe pédagogique de l'école Clos Marchand conduit un travail de sensibilisation pour inciter les enfants à venir à l'école à pied ou à vélo alors que les parents d'élèves de l'école de La Poulatière souhaitent relancer le Pedibus.
- Le **tri des papiers** est devenu un acte quotidien dans les écoles et dans les services municipaux. Pour suivre le devenir des déchets, la mairie propose à la population une visite du centre de tri Athanor de La Tronche.
- Par contrat avec notre traiteur, la nourriture des cantines doit être partiellement «**bio**».
- Les opérations «**Voisins vigilants**» et «**Voisins solidaires**» s'inscrivent elles aussi dans le cadre général de l'environnement, facilitant au quotidien la sécurité et l'utilisation du cadre de vie.

Il reste sans doute à progresser dans la réalisation de cheminements piétonniers mais la volonté politique de maîtriser l'urbanisme permet de conserver un beau cadre de vie dans notre commune. Bien accueillir de nouveaux habitants tout en sauvegardant le cadre de vie des anciens Ismériens dont la fameuse «vue sur Belledonne», est une préoccupation permanente des élus. En ce début de XXI^e siècle, l'environnement se définit donc comme un contexte écologique, économique, social et esthétique. À nous tous, commune, élus et particuliers de le prendre en main **solidairement** pour le préserver et l'améliorer. Les trois préoccupations –écologique, économique, sociale– loin de s'opposer, doivent être en totale symbiose pour permettre un développement viable, vivable et durable. Aux portes de Grenoble, nous devons collectivement gérer avec conviction et intelligence notre belle commune que nous nous contentons d'emprunter à nos enfants.



L'EAU

- L'amélioration se décline en deux modes:
 - > Les anciennes canalisations en plomb sont progressivement remplacées.
 - > La commune fait des économies d'eau en ce qui concerne l'arrosage des espaces verts mais aussi dans les écoles.

ASSOCIATION POTAGER DE P.A.P



→ POTAGER DE P.A.P EST UNE ASSOCIATION DE TYPE PLATEFORME INTERNET, QUI PERMET À DES PARTICULIERS QUI POSSÈDENT UN JARDIN ET QUI ONT TROP DE LÉGUMES ET DE FRUITS, D'EN FAIRE PROFITER LES PARTICULIERS QUI N'EN POSSÈDENT PAS. LE TOUT À DES PRIX ATTRACTIFS.

Le but est que les personnes se rencontrent dans les quartiers et puissent passer par un circuit court pour, généralement, une meilleure qualité.

Cette association a vu le jour dans la commune de Saint-Égrève, en novembre 2018.

À ce jour nous avons dépassé les 20 000 visites et les inscriptions commencent au printemps.

PLUS D'INFOS: www.potager-pap.fr

CONTACT: **Bruno APOLLONIA**
mail : potagerpap@gmail.com
Tél. : 07 82 93 03 22

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

8 MAI, CÉRÉMONIE DE LA VICTOIRE DE 1945



Plus de 200 personnes avaient fait le déplacement pour assister à la commémoration du 8 Mai 1945, et ce malgré la pluie.

Plusieurs jeeps de la Seconde Guerre mondiale étaient présentes pour l'occasion.

La chorale du collège de la Sainte-Famille a interprété La Marseillaise pour accompagner la cérémonie. La commémoration s'est achevée par le baptême de l'arbre de la fraternité, en compagnie d'une cinquantaine d'enfants de l'école élémentaire Clos Marchand, venus interpréter « Si j'étais né en 17 à Leidenstadt », une émouvante chanson de Jean-Jacques GOLDMAN.



13 JUILLET

FEU D'ARTIFICE

Rendez-vous samedi 13 juillet, à l'aérodrome du Versoud, à partir de 19h 30 pour assister à la soirée Feu d'artifice des 4 communes.

> AU PROGRAMME

Présentations en vol, voltige avec pyrotechnie, feu d'artifice et grand bal.



ENFANCE

AIDE FINANCIÈRE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) AUX ACTIVITÉS DES ENFANTS

[+ D'INFOS]

04 76 52 52 25 - social@saint-ismier.fr

Toutes les familles résidant à Saint-Ismier dont le quotient familial est inférieur à 1200 €, peuvent bénéficier d'une aide financière du CCAS pour la pratique d'activités sportives et culturelles de leurs enfants âgés de 3 à 18 ans. L'aide du CCAS, variant en fonction du quotient familial, est plafonnée à 200 €.

→ LISTE DES JUSTIFICATIFS À FOURNIR www.saint-ismier.fr rubrique « CCAS ». Dépôt des dossiers auprès du CCAS au plus tard le 18 octobre 2019.



ART'SI GRÉSIVAUDAN

LES ANNIVERSAIRES, ÇA SE FÊTE! 10 ANS, ÇA SE FÊTE!

DU 4 AU 13 OCTOBRE 2019 VERNISSAGE: VEND. 4 OCT. > 18 H 30

Venez fêter avec nous le 10^e Salon de peinture et sculpture organisé par l'association ART'SI Grésivaudan à l'Espace Agora de Saint-Ismier sur le thème « les arts en fête ».

Un prix du public sera décerné et des « surprises » vous attendent!



MAISON POUR TOUS (MPT)

**DEUX STAGES DE POTERIE
POUR LES ENFANTS DE 4/14 ANS
PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ.**

**DU LUN. 8 AU VEND. 12 JUILLET
ET DU LUN. 26 AU VEND. 30 AOÛT > 9 H 30 À 11 H 30**

Dans un climat ludique, nous réaliserons des objets qui seront d'abord cuits, puis émaillés dans un deuxième temps. La technique est abordée, mais l'objectif est de donner forme à la matière dans le plaisir. Ce sera pour vos enfants un vrai moment de détente dans le calme et une occasion de se centrer, d'exprimer sa personnalité.

Stages animés par **Sylvia PISON**, animatrice des ateliers de Montbonnot et St-Ismier.

Prix : 67 € la semaine plus adhésion à la MPT (5 € par famille).
À l'atelier de Saint-Ismier,
81 chemin de Poulatière.



[RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION]

CONTACTEZ L'ANIMATRICE :
04 76 52 37 33
OU 06 89 70 61 48
OU sylvia.pison@gmail.com



CADRES SENIORS BÉNÉVOLES (CSB)

LE PONT ENTRE LES GÉNÉRATIONS DE CADRES

Association de dirigeants, cadres et ingénieurs à la retraite qui mettent bénévolement expériences et disponibilités au service des PME de notre région.

> **Aux dirigeants d'entreprises ou d'associations**, CSB offre l'expérience d'une quarantaine d'anciens dirigeants dans des domaines très variés tels que la gestion de projets industriels, la finance, le développement stratégique, les normes de qualité, le marketing, les ressources humaines... La connaissance concrète qu'ils ont des divers types de problèmes d'entreprises et leur disponibilité sont des ressources précieuses.

> **Aux porteurs de projets de création ou de reprise**, CSB offre un accompagnement sur mesure pour réussir, accompagnement allant de l'idée initiale à la réalisation du projet et réunissant toutes les compétences nécessaires, de l'ingénieur au juriste.

> **Aux étudiants**, CSB offre une aide dans la rédaction de CV et lettre de motivation. L'Association organise aussi des simulations d'entretien de recrutement.

> **Aux cadres en reconversion ou en recherche d'emploi**, nos conseillers offrent un accompagnement personnalisé.

> **VOUS APPARTENEZ À UNE DE CES CATÉGORIES** et avez besoin d'être soutenu ?

> **VOUS ÊTES UN CADRE À LA RETRAITE** avec un peu de temps disponible et ne voulez pas laisser dépérir votre acquis professionnel ? CSB vous offre une opportunité de rester actif, utile aux jeunes tout en restant libre de choisir vos missions.

[CONTACT]

YVES ROULET - 04 76 04 76 54
cadres.seniors.benevoles@gmail.com
www.cadres-seniors.com



ASSOCIATION APICOLE DE SAINT-ISMIER (AASI)

Nous vous donnons rendez-vous **samedi 31 août 2019**, pour une matinée extraction du miel de l'été, matinée ouverte aux petits et aux grands. Nous vous attendons dans la salle du Rozat de 9 h à 13 h pour goûter le miel de Saint-Ismier, découvrir les différentes étapes de l'extraction et voir de près les extracteurs. Présents, les bénévoles de l'AASI seront là pour répondre à toutes vos questions.

Sur le terrain et tout au long de l'année, différents travaux d'entretien sont réalisés : débroussaillage, ramassage de nids de chenilles processionnaires (au printemps).

[TOUTES LES INFOS]

www.les-ruchers-saint-ismier.blogspot.fr



ASSOCIATION YALLA LA VIE

L'association Yalla la Vie a pour but de promouvoir la Biodanza (pratique psychocorporelle qui nous invite

à exprimer notre être). Elle pourra proposer également des activités, stages, conférences... en lien avec le développement humain. Sa dynamique se veut au service des êtres, pour apporter des espaces ressources dans nos quotidiens animés.

Dans nos rythmes effrénés, il est vital de nous offrir des temps de retour à Soi, de Soins pour mieux-être, bien vivre et nous épanouir !

Temps précieux de relâchement, écoute, présence, rencontre, partage, joie, vie...

RENDEZ-VOUS À PARTIR DU 12 SEPTEMBRE
les jeudis de 19 h 45 à 21 h 45
Association Yalla la Vie - Pierre de Lune
216 allée Champrond à Saint-Ismier

[CONTACT]

AURÉLIE - 06 95 33 85 27
yallalavie@free.fr



TRIBUNE POLITIQUE DE LA MAJORITÉ

En 2006, parce qu'il était juif, Ilan HALIMI fut séquestré et torturé par un groupe d'une vingtaine de personnes se faisant appeler le « Gang des barbares », dirigé par Youssouf FOFANA.

Parce qu'il est un symbole qui occupe une place importante dans les livres sacrés du judaïsme, du christianisme et de l'islam comme dans la vie quotidienne et l'imaginaire de cultures millénaires, un arbre avait été planté en la mémoire de ce jeune homme juif assassiné.

La bêtise et la haine n'ayant pas de limite, pour la deuxième fois, le 12 février dernier, l'arbre planté en sa mémoire a été retrouvé scié en deux.

En réponse à ces actes odieux, nous avons choisi de faire planter un arbre symbolisant notre attachement aux principes fondamentaux de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », parce que la recrudescence de la violence à caractère raciste et antisémite constitue une grave menace pour la cohésion de la République française.

Cette dérive identitaire et communautaire qui s'affiche au grand jour est l'un des sujets les plus graves de notre époque, car notre interaction avec les autres est à la fois ce qui nous unit, et ce qui définit notre liberté.

Il faut être très attentif à toutes les idéologies qui détruisent le collectif au profit du communautaire.

La société française n'est pas assez consciente du danger que représentent ces façons de penser qui véhiculent en réalité un nouveau racisme et un nouvel antisémitisme.

La complaisance vis-à-vis du fondamentalisme islamique et plus généralement de tout ce qui sape les sociétés occidentales est une figure psychologique de la haine de soi et une résurgence politique du nihilisme, autrement dit, de tout ce qu'il faut combattre si nous voulons un monde de paix pour nos enfants et nos petits-enfants.

Nous avons donc planté cet arbre devant la mairie, notre maison de la République, pour affirmer notre volonté d'être et de rester **libres, égaux et fraternels** en le baptisant « l'Arbre de la fraternité ».

TRIBUNE POLITIQUE DE L'OPPOSITION

Les deux jeunes soldats tués au Burkina Faso et la communauté grenobloise des chrétiens d'Orient

En donnant leur vie pour d'autres Français, ces jeunes soldats ont non seulement sauvé 4 personnes, ils ont aussi élevé toute la France. Un élu communautaire, M. GAUVAIN a demandé au Président du Grésivaudan qu'une minute de silence soit faite en leur hommage. Le Président a refusé. J'ai été d'autant plus choquée par son refus que l'un de ces jeunes soldats, Alain BERTONCELLO, était mon neveu. Alain était allé se battre en Irak contre Daesh. Il avait rencontré lors de réunions familiales le jeune couple irakien Evlen et Melad H. que nous avons mon mari et moi hébergés. Ces jeunes chrétiens d'Orient venaient de Qaraqosh, la ville chrétienne d'Irak. Ils ont été impressionnés par ces soldats français prêts à donner leur vie pour les libérer de Daesh.

Lors de la prise de Qaraqosh, Daesh avait donné le choix aux chrétiens d'avoir la vie sauve et de garder leurs biens à la condition de devenir musulmans et de servir l'État islamiste. Qaraqosh était une ville si réputée pour son niveau de vie que Daesh pour récompenser ses soldats leur donnait, lorsqu'ils se mariaient, un bon pour se meubler en pillant une maison de Qaraqosh. Les chrétiens de Qaraqosh ont tous choisi la liberté et ont tout laissé.

Au plus fort de la guerre contre Daesh, de nombreux Français, dans le cadre du droit d'asile ont reçu chez eux des familles des minorités irakiennes persécutées par Daesh. La France a envoyé l'élite de ses soldats en Irak pour défendre la liberté et les minorités opprimées. Pour les chrétiens d'Orient, la France Pays des droits de l'homme est une réalité.

Evlen H. est venue aux obsèques d'Alain pour exprimer la reconnaissance de la communauté irakienne de Grenoble pour ce jeune soldat qui s'était battu en Irak. L'aumônier du commando Hubert l'a remerciée de sa présence.

Les Irakiens de Grenoble ont vu ce qu'un élu français n'a pas su voir. Alain et son camarade Cédric, par leur sacrifice suprême, incarnent les valeurs qui font la grandeur de la France et donnent envie à ces réfugiés de devenir français.

Geneviève PICARD

Démocratie, éthique et transparence - www.genevievepicard.fr

TRIBUNE POLITIQUE DE L'OPPOSITION

Un budget 2019 de... campagne électorale

Dans le Lien d'avril 2019, le maire évoquait un budget élaboré dans un contexte difficile, pour tenter de justifier, a posteriori, une hausse des impôts locaux de 10 % effectuée en 2018. Mais cette hausse, que nous avons dénoncée à plusieurs reprises, tant dans le Lien d'avril 2018, que dans nos bulletins d'information de février 2018 et mars 2019, n'était absolument pas justifiée. En effet, cette hausse a permis de dégager des excédents très élevés à fin 2018, destinés à financer un budget 2019, qui s'apparente visiblement à un budget de campagne électorale.

En pur politicien rompu aux arcanes du pouvoir et comptant sur un oubli des contribuables lors des prochaines élections municipales, H. BAILE a augmenté les impôts locaux en 2018, alors qu'il savait très bien que certaines dépenses importantes de 2017 ne seraient pas renouvelées ni en 2018, ni en 2019, notamment les subventions aux budgets annexes destinées à financer la reconstruction du bistrot de la gare ou la rénovation de « Médivillage » et l'aménagement d'Isiparc. L'économie ainsi réalisée en 2018 s'élève à 380 000 € et la hausse des impôts a permis d'engranger une recette supplémentaire de 523 137 €, permettant de dégager à fin 2018 un très fort excédent de fonctionnement de 1 503 708 € (**soit 3 fois la hausse des impôts**), à comparer à un excédent 2017 de 813 969 € (**soit 84 % de plus en 2018**). La hausse des impôts faite en 2018, n'était donc pas nécessaire, ni justifiée, comme nous l'avons toujours dit et écrit, d'autant plus que l'endettement de la commune est très faible. Alors à quoi cette hausse pourra-t-elle donc servir en 2019 ?

Elle sert tout simplement à financer un budget d'investissement en très forte augmentation, qui passe de 2 693 000 € en 2018 à 3 339 062 € en 2019, soit 646 000 € de plus (**soit 24 % de plus qu'en 2018**). Le budget du CCAS (œuvres sociales communales) a également été porté de 62 600 € en 2018 à 82 000 € en 2019 (**soit 31 % d'augmentation**). Ces dépenses supplémentaires à la veille des municipales, serviront bien entendu, à satisfaire l'électorat local... **mais aux frais de ce dernier.**

Christophe GAUVAIN / Jacques JOSSERAND / Clotilde NICOLUSSI CASTELLAN

À LA MÉDIATHÈQUE...

BÉNÉVOLAT

Hommages aux bénévoles

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL ONT VOULU RENDRE UN HOMMAGE PARTICULIER AUX FEMMES QUI DEPUIS 34 ANS SE SONT INVESTIES DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE.

La cérémonie officielle de remise d'un « certificat honorifique de bénévolat » qui s'est déroulée le samedi 15 juin à 11 h, devant la médiathèque a permis à toutes ces bénévoles d'être remerciées pour le travail et l'implication dont elles font preuve chaque jour.

En 2019, l'association des bibliothécaires bénévoles de l'Orangerie compte 9 membres actifs. La présidente, Marie-Catherine OZIL, gère cette association qui est subventionnée par la commune et par l'Université Intercommunale du Grésivaudan, au titre de la représentation locale de l'UICG. L'équipe des bénévoles participe 7 heures par semaine au service public de prêt de documents.

Elles assurent la réparation de 400 documents par an dans un atelier de reliure récemment installé dans la salle Belledonne. Elles couvrent tous les livres de la médiathèque et aident également l'équipe des professionnels dans les accueils des classes et les animations.



CONTE

LE TEMPS DES HISTOIRES LE LANGAGE DES SIGNES

Mercredi 18 septembre à 10 h 30, les bibliothécaires vous présenteront une lecture interprétée en langue des signes accompagnée d'un atelier de pratique avec l'association « **Mots pour Mots** ».



Venez nombreux écouter cette heure du conte destinée aux enfants à partir de 3 ans et à leurs familles.



THÉÂTRE

La soirée de théâtre d'improvisation, de la compagnie TIGRE, à la Tour d'Arces, est reportée le **samedi 21 septembre, à partir de 18 h**, dans le cadre des Journées du patrimoine.

> **SAMEDI 28 SEPTEMBRE**
à 20 h 30 à l'Espace Agora

EXPÉRIMENTAL



SPECTACLE DE MENTALISME AVEC KEVIN MICOUD

Une soirée unique, alliant mémoire, psychologie et illusion.

Les expériences sont basées sur les exploits réalisables par l'esprit humain : lecture de pensée, prédiction, influence, hypermnésie, hypnose...

En les mettant en lien avec nos capacités de tous les jours : la communication, le comportement ou la mémoire. Le tout est mis en scène de manière ludique sur des thèmes communs de tous : deviner les numéros du loto, forcer la chance, lire dans les pensées, toucher des objets à distance ou encore prédire l'avenir !

Kevin MICOUD remporte de nombreuses distinctions « Médaille d'or championnat du Monde » WCOA 2018 à Hollywood, « Champion de France ».

Le spectacle qu'il présentera à l'Agora a été finaliste au prix FFAP (Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs) du « spectacle magique de l'année 2017 - 2018 », nombreux passages sur les plateaux télévision et radio.

MÉDIATHÈQUE

FERMETURE ANNUELLE

FERMETURE ANNUELLE DE LA MÉDIATHÈQUE DU JEUDI 1^{ER} AOÛT AU LUNDI 19 AOÛT INCLUS. LA BOÎTE DES RETOURS DE LIVRES SERA ÉGALEMENT FERMÉE.

Horaires d'été à partir du 9 juillet jusqu'au samedi 31 août.

Mardi et vendredi : 16 h 30 - 19 h

Mercredi : 10 h 30 - 12 h et 16 h 30 - 19 h

Samedi : 10 h - 12 h 30

Fermé le jeudi.

Prêt de documents pour tout l'été à partir du mardi 2 juillet.

AGENDA

PROGRAMMATION
& RÉSERVATION :
www.agora-saint-ismier.com
RENSEIGNEMENTS
04 76 52 52 25

ESPACE AGORA

Saison 2019-2020

LE MISANTHROPE
de Molière

Mardi 5 novembre
• 20h30 •

Théâtre classique

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

LE MARIAGE DE BARILLON

Vendredi 22 novembre
• 20h30 •

Théâtre de comédie

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

EXPÉRIMENTAL
Kévin Micoud

Samedi 28 septembre
• 20h30 •

Spectacle de mentalisme

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

SORTIE DE TOILE

Mercredi 23 octobre
• 15h •

Spectacle jeune public

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

UN PETIT JEU SANS CONSÉQUENCE

Vendredi 13 décembre
• 20h30 •

Théâtre de comédie

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

LA BUVETTE, LE TRACTEUR ET LE CURÉ

Du 18 au 21 décembre 2019
• 20h30 • avec Serge PAPAGALLI
Théâtre, humour

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

THÉÂTRE DES 2 ANES

Les 28 & 29 novembre
• 20h30 •

TOUT EST BON DANS LE MACRON

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

ISABELLE AUBRET

Judi 5 décembre 2019
• 20h30 •

Chanson

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

CASSE NOISETTE

Judi 9 janvier 2020
• 20h30 •

Ballet classique

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

RÊVE D'ESPAGNE

Mercredi 15 janvier 2020
• 20h30 •

Orchestre Régional du Dauphiné

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

COUP DE FLOUZE

Vendredi 31 janvier 2020
• 20h30 • Théâtre de Comédie

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

LES SWINGGIRLS

Mercredi 5 février 2020
• 20h30 •

Chanson

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

PETITS MENSONGES ENTRE AMIS

Mardi 18 février 2020
• 20h30 • Théâtre de comédie

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

BOURVIL AU JARDIN DU TEMPS PASSÉ

Vendredi 13 mars 2020 • 20h30 •

Théâtre, poésie

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

NOVECENTO

Judi 26 mars 2020
• 20h30 •

Théâtre

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

BALLET NATIONAL DE SIBÉRIE

Mardi 31 mars 2020
• 20h30 •

Ballet Classique

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

OLIVIER DE BENOIST

Mercredi 1 avril 2020
• 20h30 •

LE PETIT DERNIER

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com

POP VOCAL PROJECT

Vendredi 10 avril 2020
• 15h •

Chorale pop rock
Ensemble musical LA.M.U.C.

Renseignements : 04 76 52 52 25
www.agora-saint-ismier.com